

Sur motion de M. Rowell.—Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté une résolution approuvant le Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Bulgarie, signé à Neuilly-sur-Seine, le 27 novembre 1919, et priant Leurs Honneurs de s'unir à la Chambre pour approuver ledit Traité, en remplissant l'espace en blanc avec les mots "le Sénat".

La Chambre s'ajourne alors à 10.58 p.m., jusqu'à demain à deux heures p.m.

EDGAR N. RHODES.

Orateur.